

n° 37

Date de publication
25 octobre 2017

Date d'observation
17 octobre 2017

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Colza**
 - CBT (Charançon du Bourgeon Terminal) : diminution des captures. Les femelles issues des piégeages de la semaine dernière vont quant à elles être aptes à pondre dans les tous prochains jours. Attention, de nouvelles captures ne sont pas à exclure
 - Larves d'altise : aucune larve observée cette semaine. Rester très vigilant.
 - **Orge**
 - Le réseau continue de se mettre en place au fur et à mesure que les semis avancent. Pression ponctuellement importante de pucerons et cicadelles avec des conditions météorologiques toujours favorables.
 - **Blé**
 - Avec les températures moyennes plutôt douces, les ravageurs d'automne vecteurs de virus, notamment les cicadelles, sont bien présents dans les parcelles de blé. Les parcelles de plaine et de montagne semées avant mi-octobre sont entre levée et 2 feuilles, c'est-à-dire aux stades les plus sensibles.
- Bilan de campagne 2016-2017.
- **Triticale**
 - Le temps calme et doux qui dure depuis plusieurs semaines est favorable à l'activité des ravageurs vecteurs de virus, en particulier les cicadelles. Ces dernières sont particulièrement présentes dans l'Allier mais aussi dans les céréales semées tôt en montagne.



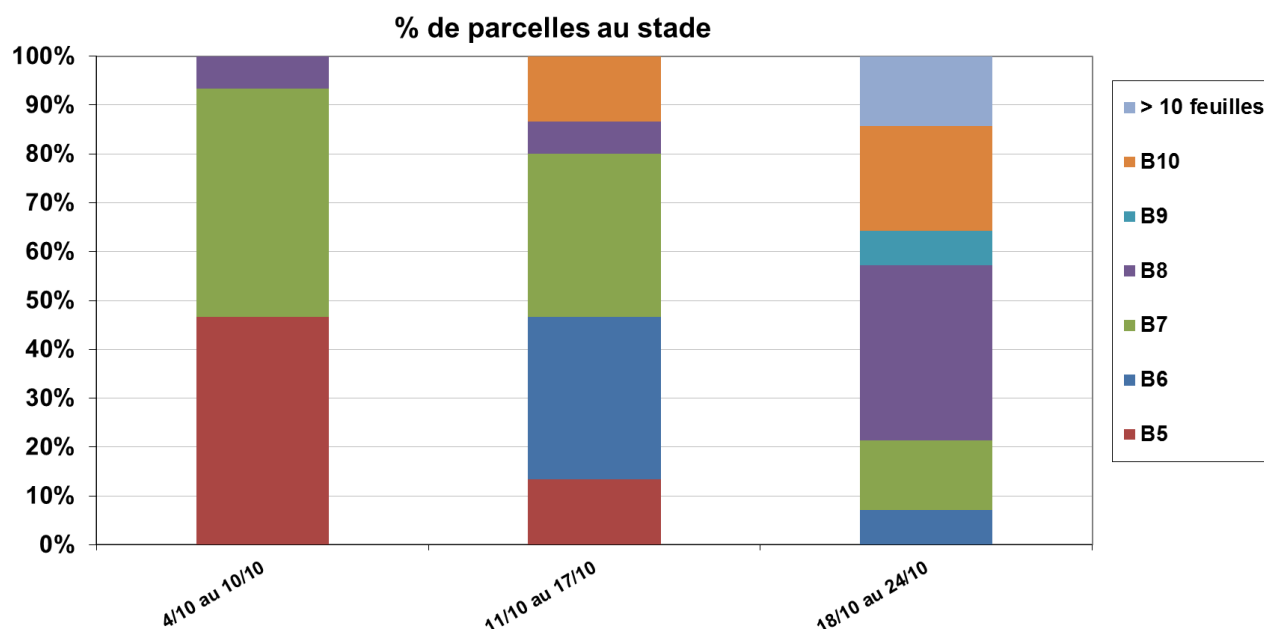
Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Réseau 2017-2018

14 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine parmi les 18 parcelles du réseau.

Stades des colzas



Les colzas poursuivent leur développement rapide. 80% des parcelles ont atteint au moins 8 feuilles.

Ravageurs

- Charançon du bourgeon terminal

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Taches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible.

Observation : 8 parcelles sur 13 signalent des captures de CBT échelonnées entre 1 et 7 individus par cuvette, pour une moyenne de 3 individus par cuvette. A noter que la majorité des observations ont eu lieu dans l'Allier.

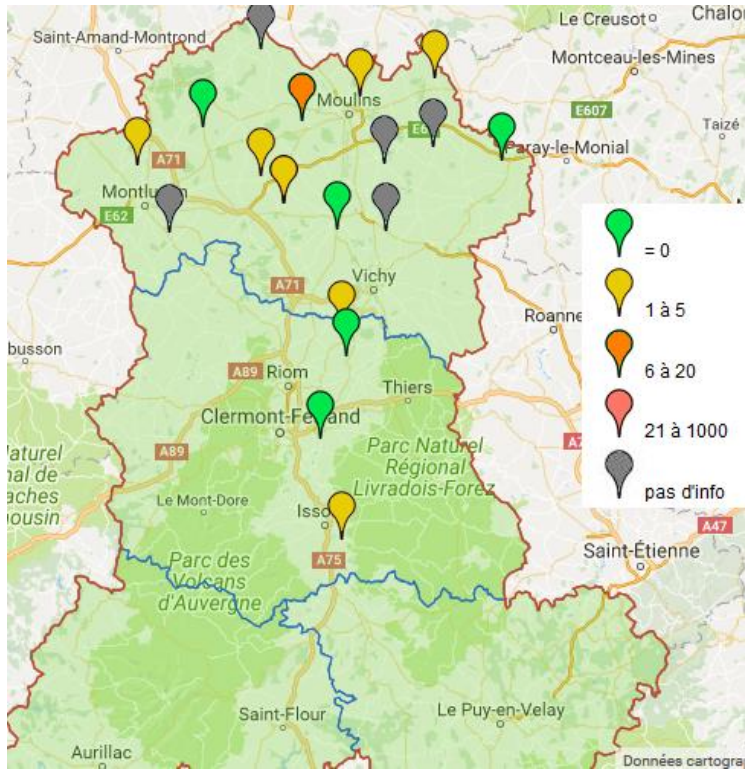


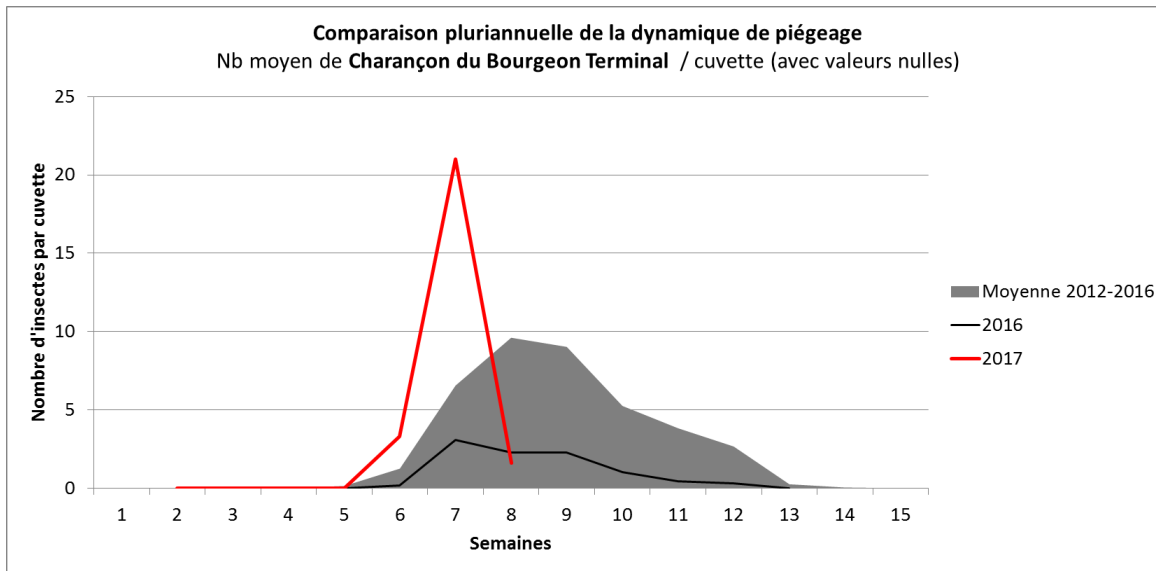
Figure 1 : Représentation cartographique des captures de Charançon du bourgeon terminal du 08/10/2017 au 24/10/2017

Analyse du risque : les captures sont en nette diminution par rapport à la semaine passée. Néanmoins, les femelles sont aptes à pondre une dizaine de jours après leur arrivée sur la parcelle. Etant donné les captures importantes réalisées la semaine dernière, le niveau de risque est important, mais doit être évalué à la parcelle selon l'état du colza.

En effet, si les colzas chétifs, à faible vigueur sont plus particulièrement exposés au risque CBT, les colza déjà bien développés, ayant atteint 4 feuilles à partir du 20-25 septembre seront quant à eux bien moins sensibles, à condition de conserver une bonne cinétique de croissance l'entrée d'hiver.

D'une manière générale, les colzas semblent cette année être suffisamment robustes pour supporter des pressions même importantes de CBT. Cette tendance générale ne doit en aucun cas se substituer à un diagnostic à la parcelle.

Le pic de vol a eu lieu légèrement plus précocement par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Surveiller un éventuel retour du ravageur.



- **Altises d'hiver ou grosses altises ADULTES : piégeage**

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec des morsures sur 25% de la surface foliaire. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre) et/ou de faible vitesse de développement des colzas, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

Piégeage : 8 parcelles sur 9 indiquent encore la présence d'adulte de grosses altises avec en moyenne 14 individus par piège.

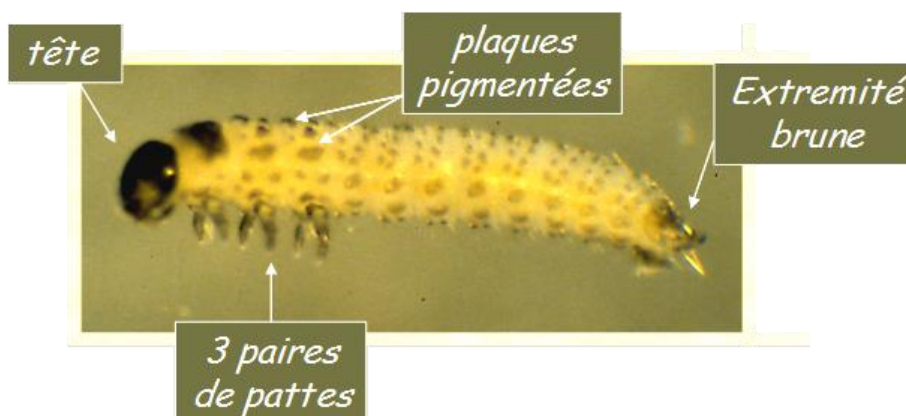
Analyse du risque

Le risque vis-à-vis des adultes est terminé. L'attention doit désormais se porter sur les larves de grosses altises.

- **Altises d'hiver ou grosses altises - larves**

Reconnaissance

Selon leur stade de développement, les larves d'altises mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques et une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure dont la couleur évolue du noir au début du 1^{er} stade au brun foncé en fin de développement (3^{eme} stade).



Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colza bien développés.

Observations : 5 parcelles observées et aucune larve d'altise constatée.

Analyse du risque : les observations réalisées ainsi que la cinétique de croissance des colzas conduisent à un risque encore faible actuellement. Néanmoins, les colzas sont désormais en phase de risque et nécessitent une observation régulière.

Maladies

- **Phoma**

Reconnaissance : à l'automne le phoma se traduit par la présence de macules sur feuilles ou sur cotylédons. Ces taches arrondies, gris cendré de 5 à 15 mm présentent des point noirs ou roux en surface (les pycnides).

Observations : 1 parcelle sur 7 présente des macules de phoma sur 10% des plantes en moyenne.

Analyse de risque : les signalements de phoma restent très marginaux et ne semblent pas à ce jour menacer les colzas. Face au phoma, le choix variétal représente le levier principal.



Figure 2 : Macule de phoma sur feuille de colza (crédit : Terres Inovia)

Données du réseau

Sept parcelles sur neuf déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période des 23 et 24 octobre, quatre dans l'Allier, une en Haute-Loire, une dans le Cantal et une dans le Puy-de-Dôme.

Stades des cultures

Semis à une talle dans le réseau.

Observations ravageurs

• Cicadelles

Quatre parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique, et font état de captures très hétérogènes sur les plaques engluées : 0 en Haute-Loire, de 2 à 24 dans l'Allier et 35 sur la parcelle du Puy-de-Dôme.

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée et que le risque de transmission de virose est important dès le stade levée de la culture.

• Pucerons

Quatre parcelles ont fait l'objet d'une observation spécifique de ce ravageur sur plantes. Deux parcelles présentent 2% de pieds porteurs. Il est important de souligner que ces deux parcelles ont fait l'objet d'un traitement de semences efficace vis-à-vis des pucerons.

Par ailleurs, des piégeages de pucerons ailés sur plaques engluées avec 12 et 30 individus capturés, renseignent d'une migration d'individus adultes.

Rappel du seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Analyse de risque cicadelles et pucerons

Les conditions météorologiques marquées par l'absence de pluviométrie et des températures certes en baisse mais restant douces continuent d'être favorables à l'activité de ces ravageurs.



• Limaces

Sur les trois parcelles observées, deux parcelles du Nord Allier signalent des dégâts de limaces, avec 4 et 38 % de pieds touchés. Rappelons que le risque existe jusqu'au tallage des céréales et est accru sur les parcelles motteuses.

Les conditions douces et sèches actuelles ne sont pas très favorables à leur activité, néanmoins le retour des pluies pourrait augmenter le risque.



Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, observations et piégeages restent les seuls moyens d'évaluer les populations et les risques de nuisibilité.

- **MULOTS, CAMPAGNOLS, OISEAUX, TAUPINS, ZABRES et MOUCHES** : non signalés.

Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 23 et le 24 octobre sur 10 parcelles du réseau, 5 dans l'Allier (Bocage Bourbonnais, Sologne Bourbonnaise), 1 dans le Puy-de-Dôme (Forez), 2 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Velay) et 2 dans le Cantal (Bassin d'Aurillac et Planèze de St Flour).

Stades et état des cultures

Les parcelles observées sont soit juste semées, soit en cours de levée (1^e feuille étalée pour les plus avancées dans le Bocage Bourbonnais, avec des semis du 5 au 14 octobre, 2nde feuille étalée pour les semis d'altitude antérieurs au 1^{er} octobre).

• Cicadelles

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des cicadelles ont été capturées dans 7 des 10 parcelles observées et disposant d'un piège. Comme tous les ans, la période de levée des blés correspond à celle où l'on peut enregistrer des vols conséquents de cicadelles. Les zones les plus concernées par des vols conséquents sont les zones où les semis sont les plus précoces : Nord Allier, le Velay et le Bassin du Puy avec 1 parcelle présentant 32 cicadelles piégées sur 8 jours. Sur les 6 autres parcelles, on comptabilise moins de 10 captures en 8 jours. Les températures douces annoncées dans les prochains jours seront très favorables aux cicadelles.



Observation et seuil de nuisibilité : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

• Pucerons

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : la présence de pucerons est signalée sur 2 parcelles du Bocage Bourbonnais à Neure (8% de plantes colonisées) et à Bourbon l'Archambault (3% de plantes colonisées) parmi les 5 ayant fait l'objet d'une observation cette semaine. Les températures douces annoncées dans les prochains jours restent très favorables.



Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épiaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Le bilan de campagne

Le bilan de campagne de surveillance biologique du blé 2016-2017 est disponible sur le site internet de la DRAAF – page BSV Grandes cultures Auvergne.

Triticale

Réseau triticales 2016 – 2017

Le réseau de surveillance en Auvergne comprend 6 parcelles au total, dont 3 en Haute-Loire, 1 dans le Puy-de-Dôme, 1 dans l'Allier, et 1 dans le Cantal).

Stades des cultures

Semis à une talle pour les parcelles semées fin septembre.

• Cicadelles

Des cicadelles ont été capturées dans deux parcelles du réseau à des niveaux élevés : 38 captures en une semaine à Saint-Menoux dans l'Allier et 14 captures en quatre jours à Bellevue-la-Montagne en Haute-Loire. Les températures douces annoncées cette semaine sont favorables à l'activité de ce ravageur.



La cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée. Le risque de transmission de virose est particulièrement important entre le stade levée et 3 feuilles de la culture. Attention, comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate.



Cicadelle adulte

• Pucerons

Des pucerons ont été observés sur la parcelle en suivie dans l'Allier : 4% des pieds de triticales sont porteurs de pucerons. Le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 10% de pieds porteurs d'au moins un puceron, ou présence de pucerons depuis plus de 10 jours, quel que soit leur nombre.



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par

AGENCE FRANÇAISE levance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

POUR LA BIODIVERSITÉ

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT